



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des eaux & égouts

Objet: **Préavis n° 69/2025**
Concernant une demande de crédit de CHF 63'972.- TTC destiné aux travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics à la Route de Duillier

Date séance: Lundi 6 août

Présents : Commission eaux et égouts : Andreas Friedrich, Marco Rusconi, Martin Schlaepfer, Peter Zaugg, et Glenn Geissmann

La Municipalité rappelle que le réseau communal d'assainissement fait l'objet d'un entretien régulier et qu'une inspection générale réalisée en 2019 a permis de mettre en évidence plusieurs collecteurs nécessitant des réparations.

Le tronçon concerné, d'une longueur d'environ 120 mètres, présente un état préoccupant. Son obstruction progressive pourrait, à terme, provoquer des refoulements d'eaux usées dans les habitations et entraîner une pollution des sols.

Afin de garantir la pérennité du réseau et de limiter autant que possible les nuisances pour les riverains et la circulation, la Municipalité propose d'opter pour une réhabilitation par gainage intérieur plutôt qu'un remplacement en fouille ouverte. Cette solution permet de réduire les atteintes au domaine privé et les perturbations de trafic, tout en assurant une réparation durable.

Après examen, la Commission des eaux et égouts considère que cette approche est adaptée et proportionnée. Elle estime que le projet s'inscrit dans une gestion prévoyante du patrimoine communal et contribue à prévenir des risques à la fois environnementaux et sanitaires.

Au vu de ce qui précède, la Commission des eaux et égouts suggère au Conseil communal d'accepter les conclusions du préavis n°69/2025 tel que présenté.

Genolier, le 26.08.2025

Andreas FRIEDRICH Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Peter ZAUGG Glenn GEISSMANN
(rapporteur)